

Forum EDF Grand Large

- Actus - Année 2014 - Décembre -



Publication date: samedi 13 décembre 2014

Copyright © Ville De Port Saint Louis du Rhône - Tous droits réservés

La stratégie se veut exemplaire. Lors de la décision d'implanter un parc Eolien flottant au large de Port Saint Louis du Rhône, il a été décidé d'en discuter avec tous les acteurs. Pas simplement pour leur faire accepter des décisions prises en cénacle, mais pour discuter ensemble des avantages, inconvénients, des forces, des faiblesses et de l'impact sur la nature, la pêche, le tourisme, l'économie de ce parc d'éoliennes.

Plus de trois ans après, cette volonté d'associer tous les acteurs aux décisions n'a pas varié, et EDF énergie se présentait encore ce lundi soir devant les élus, les associations et la population Saint-Louisienne pour faire part des différents travaux qui ont eu lieu, des avancées et améliorations et prendre note des remarques et questions posées.

Ce parc n'a jamais été construit. Si le mot innovation a maintes fois été répété dans la soirée, il faut reconnaître que le projet va au delà, Nénuphar La PME lilloise impliquée dans la construction des éoliennes à axe vertical avance en *terra incognita*, tout est à inventer : forme des pales, taille de l'engin, des flotteurs, résistance aux conditions de vent, prise en compte des mécanismes de résonance...

Le projet se construit mois après mois. Il a démarré dès 2009 avec les premières discussions. L'Europe de son côté a financé à hauteur de 37 millions d'euros la construction d'un site test en 2013. Le site Mistral de validation du fonctionnement devancera ainsi le site d'exploitation "Grand Large".

Ce parc de 13 Eoliennes situées au large à près de 17km du rivage sera hors de vue. En effet, si ces dernières mesurent près de 100m de haut, la terre est ronde et l'oeil d'un humain de 2m de haut voit jusqu'à 5km de distance. Placées 12km au delà de cette limite visuelle, les éoliennes devraient mesurer plus de 110m de haut pour être visibles.

Passées les inquiétudes de la pollution visuelle, les questions ont tourné autour de l'impact sur le milieu marin, et sur la pêche. Sur la première question, Mr Veyan d'EDF Energie a rassuré la population en indiquant qu'il est inscrit au cahier des charges une remise en état du biotope tel qu'il a été trouvé. En marge, il a été mentionné qu'il est parfois moins impactant de laisser les choses en l'état que de restaurer le milieu.

Les pêcheurs se sont également accommodés de ce parc, admettant que l'impact à cet endroit serait faible pour la pêche, mais par contre offrirait un abri propre à devenir réserve naturelle.

Enfin, la dimension économique a été abordée, difficilement chiffrable aujourd'hui. Le parc en exploitation fournira 34MW d'énergie, soit la consommation d'une ville de 30000 habitants.

Aujourd'hui, les développements continuent, une éolienne est en production à terre, avec uniquement un "premier étage", et devraient bientôt recevoir deux nouveaux profils de pâles portant la hauteur totale à 107m.

Il faudra ensuite attendre 2016 pour voir le premier prototype en Mer sur le Site d'essai Mistral, et 2017, voire 2018 pour que le site Grand Large entre en production.

Dans l'intervalle, les concertations continuent...

Le projet s'est ainsi inscrit dans une démarche scientifique en plus d'être durable, les flotteurs abriteront notamment nombre de capteurs physico chimiques pour une meilleure connaissance de cette zone.

La recette fonctionne. Si d'ordinaire les grands projets suscitent immanquablement une levée de boucliers, cela n'a pas été le cas ici, ce qui a été largement souligné par EDF Energie ou Nénuphar, mais également par Martial Alvarez, Maire de la Ville et Pierre Castoldi sous-préfet d'Arles.

Un modèle du genre.

A suivre donc...